

INFOS' CHASSE 67

LE MAGAZINE
DES CHASSEURS
DU BAS-RHIN

ACTUALITÉS

MESSES
SAINT HUBERT

N°111 - Octobre - Novembre - Décembre 2025



INFOS'CHASSE 67

LE MAGAZINE DES CHASSEURS DU BAS-RHIN
OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE 2025 - N°111

SOMMAIRE

DANS L'OEIL DU VISEUR

4 La fin d'une époque

HISTOIRE

6 Trop de lapins dans le vignoble

ACTUALITES

8 Messes Saint Hubert

9 Brèves

VIE DES ASSOCIATIONS

10 AG 2025 des GGC

DIVERS

12 Actualités sanitaires

13 Shopping

14 Agenda

16 Gastronomie

18 Petites annonces & éphéméride

04
DANS L'OEIL
DU VISEUR



OceanProd - stock.adobe.com



08
MESSES SAINT HUBERT



EDITO

Quelles nouvelles vous apporter à l'orée d'une nouvelle saison de battues ? Bonnes ou mauvaises ? Je dois honnêtement vous avouer que j'aurais tendance à pencher pour la deuxième solution, celle d'un ciel orageux.

Nos efforts ont été concentrés sur la mise en route et le déploiement de Cynéportail. Je tiens à vous remercier personnellement pour votre coopération et votre adaptation rapide au développement de cet outil, qui sera encore amélioré au fil de vos demandes et de son utilisation. Je vous rappelle toutefois que **tous vos prélèvements sont appelés**, y compris ceux qui ne sont pas soumis à plan de chasse. Fini la paperasse de fin d'année et la recherche d'informations perdues ! Je tiens à féliciter tous ceux d'entre vous qui ont déclaré leurs battues à venir sur le site. Les autres usagers de la nature devront en tenir compte...

Tous les locataires ont été alertés par le FDIDS via Cynéportail du risque d'explosion des dégâts de sangliers. Les prélèvements devront être conséquents et proportionnels aux compagnies de suidés présentes sur le terrain. N'oubliez pas que l'aide triennale de l'État en faveur de la maîtrise des dégâts se termine cette année. La sectorisation punira les mauvais élèves de la classe par une sanction financière douloureuse pour leur porte-monnaie.

Un mot de notre schéma départemental de gestion cynégétique. Il est encore valable jusqu'à la deuxième quinzaine de janvier. Votre nouveau SDGC est en phase finale d'élaboration. Il passera prochainement en consultation du public pour pouvoir être proposé à la signature de Monsieur le Préfet.

Le gibier de plaine a bénéficié d'une météo assez favorable cette année et les populations ont été renforcées par des lâchers de faisans et de perdrix organisés par la commission Petit gibier de votre Fédération. Nous notons un regain d'intérêt des adjudicataires pour le Petit gibier qui s'accompagne de la mise en place de zones refuges par les locataires, sachant que ce gibier a toujours été biotope dépendant.

En ce qui concerne le Grand gibier, la saison des battues va démarrer mi-octobre. Si les sangliers se portent plutôt bien, les populations de grands cervidés méritent des efforts de prélèvement avant tout sur les ZER (zones à enjeux régionales). Le Chevreuil, malgré des observations de mortalité dans certains secteurs, aux causes non diagnostiquées, se maintient à un très bon niveau et je ne suis pas inquiet pour son avenir.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une très belle saison de battue conviviale à souhait, mais toujours organisée sous le sceau de la sécurité.

Bien à vous,
Le Président
Frédéric Obry



Espace Chasse et Nature

Chemin de Strasbourg - 67170 Geudertheim
Tél. 03 88 79 12 77

Courriel : fdc67@chasseurdefrance.com
Internet : www.fdc67.fr

Horaires de réception et accueil téléphonique :
du mardi au vendredi de 10h à 16h sans interruption

Coordonnées GPS : Latitude 48° 41' 31.27 N
Longitude 7° 45' 35.00 E
ou Maison forestière Sandgrube - 67170 Geudertheim

Infos'Chasse 67 vous est distribué gratuitement 4 fois par an grâce notamment au soutien de tous les annonceurs.

Merci de les privilégier lors de vos achats.

Directeur de la publication :
Frédéric Obry

Rédactrice en chef et secrétaire de rédaction :
Alexandra Dick
Courriel : redaction.ic67@chasseurdefrance.com

Crédits photos :
Couverture : Julien Picot,
FDC, Mathias Wagner, Philippe Krauth,
FNC, DR, stock.adobe.com

Conception : Attitude Point Com

Diffusion : 6 000 exemplaires
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2025



ADRESSE MAIL :

fdc67@chasseurdefrance.com





La fin d'une époque : la chasse face au déclin et aux procédures

*Sangliers et chevreuils,
derniers remparts pour
éviter l'effondrement de la
population de chasseurs,
mettre fin à notre passion
par le droit ou les urnes :
chasse en cours...*

Dans nos départements de la loi locale, l'ouverture générale de la chasse le 23 août est juste devenue une date dans le calendrier et ne ressemble plus en rien à la fièvre qu'elle peut encore susciter dans d'autres régions de l'hexagone ou pouvait soulever chez nos anciens autour du petit gibier. Ce n'est plus l'événement annuel tant attendu fait de culture et de traditions, comme Marcel Pagnol a su si bien le narrer dans la Gloire de mon père. Qui, à l'approche de l'ouverture, prend encore de longues heures à préparer ses cartouches, « prouver son fusil », discuter des meilleures méthodes de chasse pour trouver le gibier convoité ? Combien d'enfants rêvent encore d'aller au matin de l'ouverture avec leurs pères et tontons à la chasse pour débusquer le lapin ou porter le déjeuner « pour libérer de la place pour le gibier dans la gibecière » ?

Ce retour culturel montre à quel point la chasse du XXI^e siècle, avec un socle familial fort, est partie à vau-l'eau. Mi-août, les familles sont en vacances avec souvent plus qu'un seul membre encore chasseur, ceux restés sur place ou revenus commencent à fatiguer s'ils sont exposés à la problématique des dégâts de sangliers avec la montée en appétence des maïs après les blés ou s'épuisent à affûter un potentiel C3 en plaine, si ce n'est un dernier brocard en fin de rut. Jusque dans les années 60 du siècle dernier, mi-août, c'était l'excitation de l'ouverture du perdreau, les grandes descentes de centaines de canards sur les chaumes de blés à la tombée de la nuit et pour quelques spécialistes de passées de ramiers le matin. C'était l'occasion de faire travailler à nouveau ses chiens, excités au seul regard du maître préparer son fusil, mais qui aujourd'hui en détiennent encore ? Que nous reste-t-il ? La belle grise est en voie d'extinction, les chaumes de blés sont

soit déjà labourés ou garnis de fumier, soit peu attractifs pour les belles bleues ou la caille, le canard d'Alsace né naturellement s'effondre tout comme la palombe, depuis notamment que partout les grands chênes martelés sont tombés sous les chaînes des tronçonneuses et que pratiquement plus personne ne piège ou ne peut piéger en forêt pour protéger les nids des fouines, martres et autres geais, en période de reproduction.

La fièvre de l'ouverture générale n'a plus grande signification chez nous depuis qu'à

Il en va de même pour les chasses traditionnelles qui depuis 2021 et la Cour de Justice européenne vont vers l'interdiction, bafouant héritage culturel et patrimoine immatériel du sud-ouest de la France. Identité régionale et transmission intergénérationnelle ne sont plus des arguments acceptés par les tribunaux, l'heure est à l'écoute du bien-être animal et du respect de la biodiversité.

Pour la chasse les temps commencent à devenir vraiment de plus en plus durs et ce n'est pas par hasard pour qui est observateur du



travers le sanglier proclamé ESOD, nous chassons pratiquement toute l'année. Seuls, rut du chevreuil et brame du cervidé sont encore capables de nous amener vers la chasse vectrice d'adrénaline, d'ocytocine et autres composantes du bonheur. Le reste du temps nous subissons directives, réglementations, contrôles, devenons des auxiliaires soumis aux demandes des uns et des autres, du ragondin aux corvidés, aux exigences irréelles des plans de chasse, devons faire face avec le sourire aux incompréhensions et conflits avec les utilisateurs partisans de la nature « appartenant à tous », de quoi couper l'envie de « sortir ».

milieu et de son environnement hostile. Pendant longtemps, s'en prendre à la chasse sonnait comme une mélodie avec des refrains repris en chœur par la scène des mouvements écologistes essentiellement et le monde des « urbains » passés de la ville à la campagne avec l'imaginaire d'une nature angélique. En même temps, la chasse se sentait toujours encore en position de force jusqu'à fonder en 1989 le mouvement CNPT avec ses heures de gloire aux élections européennes et présidentielles entre 1999 et 2002. Depuis un lent déclin s'est amorcé, alors qu'en parallèle les mouvements anti-chasse nés eux aussi dans

les années 80-90 ont de plus en plus occupé le champ médiatique pour prendre l'importance qu'on leur connaît dorénavant.

Aujourd'hui, les rapports sont conflictuels, version « œil pour œil, dent pour dent ». Il faut dire que la chasse n'a sans doute pas négocié au mieux l'émergence anti chasse toujours plus présente et virulente. Si on reprend un peu l'histoire de l'ASPAS par exemple, passer une balle à travers la fenêtre de la maison du couple fondateur dans la Drôme n'a pas été

Aujourd'hui, les rapports sont conflictuels, version « œil pour œil, dent pour dent ». Il faut dire que la chasse n'a sans doute pas négocié au mieux l'émergence anti chasse toujours plus présente et virulente.

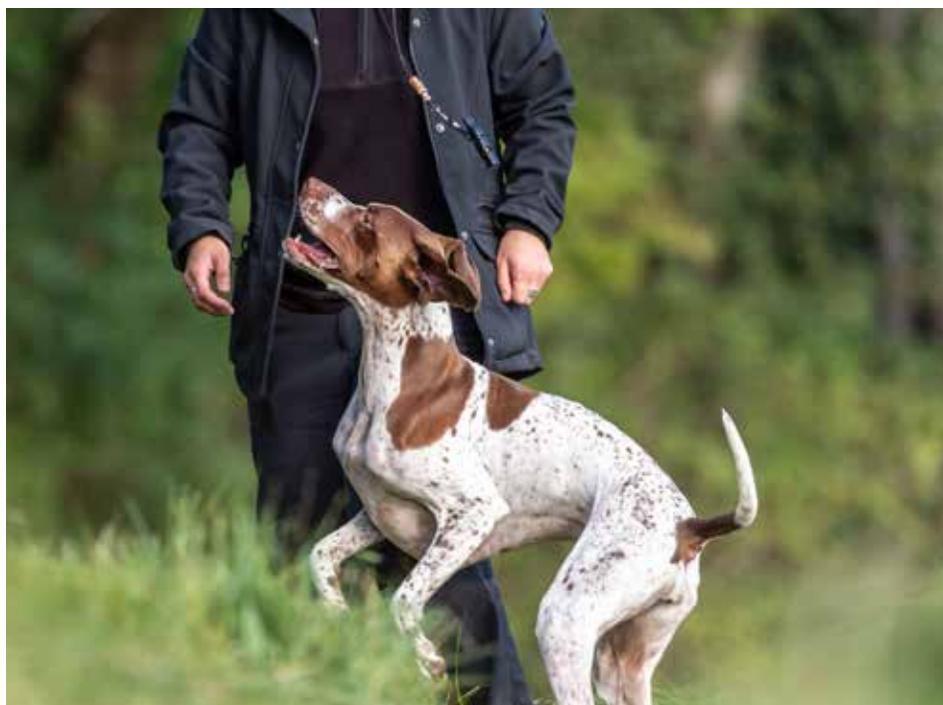
la meilleure idée pour engager le dialogue... Il n'en reste pas moins que la radicalisation des positions est dorénavant devenue une constante, toute occasion est devenue bonne pour noircir chasse et chasseurs, influencer opinion et décideurs, aidé grandement par le digital pour animer la scène. Cependant, pendant longtemps, cette opposition n'a pas empêché grandement la chasse de vivre et d'exister, sûre de son poids et de sa force. Blâmer, faire le buzz à la moindre occasion, attaquer en justice dès qu'une ouverture se présentait, espérer en une victoire électorale d'un parti politique frère opposé à la pérennité de la chasse, le camp des opposants a bien compris que la méthode du trublion ne suffirait pas à renverser la montagne à court terme. Occuper le terrain est une chose, travailler les têtes et les opinions une autre, mais le ticket gagnant n'était-il pas à chercher ailleurs ?

Aujourd'hui, si vous êtes observateur de la scène animée par l'ensemble des organismes actifs pour mettre la chasse à terre, vous sentez qu'une nouvelle stratégie à double détente a été mise collectivement en place : couper l'herbe sous les pieds des chasseurs, en obtenant des arrêts de la chasse d'un maximum d'espèces ou leur limitation et mettre en place par la voie parlementaire des changements de lois sur la base du droit animal. Désintéresser les chasseurs de la chasse, paraissait inimaginable, tant nous étions nombreux aux plus beaux jours, jusqu'à deux millions de permis actifs. Aujourd'hui, nos détracteurs parlent d'une communauté réduite à 800.000, soit

pour eux, un lobby qui n'a plus sa force, de représentativité digne d'imposer sa façon de voir la gestion de la vie sauvage. Certes la pyramide des âges du chasseur y est pour quelque chose dans la chute vertigineuse et progressive des effectifs, mais n'explique pas tout. Encore une fois au siècle dernier jusque dans les années 70, on chassait pratiquement tout, du gibier consommable aux nuisibles devenus ESOD, de l'ortolan au blaireau. Prenez la liste aujourd'hui, regardez les modes de chasses traditionnels bannis, menacés comme la vénerie ou la chasse en palombières, ça fait et fera forcément du permis renouvelé en moins. Si demain et toutes les étoiles sont en passe de s'aligner dans ce sens, le sanglier et le chevreuil deviennent à leur tour « peau de chagrin », les augures estiment que 70 % des chasseurs cesseront d'exercer leur passion. Pas sûr que le monde de la chasse est bien conscient de cette stratégie de la terre brûlée, revisitée et recherchée par le monde organisé de l'anti-chasse. Pas certain que ceux qui étaient pendant longtemps nos alliés en forêts et plaines aient à l'esprit ce scénario du pire. Bien sûr, sauf à être naïf, du gibier sera, devra encore être tiré, mais plus chassé par les chasseurs. Les hypocrites parleront dans le futur de « tirs spéciaux », comme Poutine parle d'opération spéciale en Ukraine, mais comme dans le canton de Genève, la vision d'une nature avec des fusils qui se taisent à tout jamais restera une utopie. En France, comme ailleurs, les promesses n'engagent hélas que ceux qui y croient, pour l'instant la priorité du monde anti-chasse et des partis politiques qui les soutiennent est de bouter hors des territoires le chasseur sanguinaire et au plus vite.

Reste le deuxième étage de la fusée qui doit faire exploser la chasse, produire les textes juridiques qui rendront la chasse impossible. ONG, fondations, associations revendiquant l'arrêt de la chasse, estent en justice depuis les années 80 pour à la fois gagner en notoriété et remplir les caisses, grâce à des armadas de juristes dans les coulisses. Aujourd'hui, tout ce monde a compris que c'est sur la loi qu'il faut agir pour parvenir à l'abolition de la chasse. Cette tendance n'a évidemment pas échappé aux universités qui, comme la faculté de Toulouse depuis mars dernier et pour 2 800 € propose une formation dans le domaine du droit de l'animal. Les bases juridiques existent, que ce soit la Déclaration Universelle des Droits de l'Animal, ou la Déclaration Européenne des Droits de l'Animal (DEDA), il faut juste maintenant travailler à l'extension du statut juridique de l'animal et notamment sauvage. Parvenir à une reconnaissance toujours plus forte du droit des animaux par des lois nationales et internationales demandera des juristes spécialisés et passera par des avocats spécialisés, formés, une véritable aubaine pour la profession saturée et les universités en recherche de débouchés pour leurs étudiants. Les dernières « claques » (retoquage de l'arrêt ESOD, illégalité de la chasse aux panttes et matoles et de la chasse à la glu) distribuées à la chasse par le Conseil d'État ne sont rien à côté de ce qui va arriver. Peut-être faudra-t-il se souvenir de ces épées de Damoclès qui pendent de plus en plus sur nos têtes de chasseurs, lors des échéances électorales qui ne manqueront sans doute pas de venir...

Léon Rapinat



Trop de lapins dans le vignoble

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le vignoble alsacien subit des dommages causés par les lapins de garenne. Les chasseurs doivent agir.

En juin 1949, le Conseil général du Bas-Rhin s'inquiète d'une récente recrudescence des lapins de garenne. Il convient d'organiser une campagne de destruction systématique de cette espèce classée alors comme nuisible. Le président de la fédération des chasseurs affirme être convaincu que chaque locataire de chasse prendra les mesures nécessaires afin d'éviter de payer des dédommagements. Il s'engage également à intervenir personnellement auprès des chasseurs concernés par les dégâts de lapin. Il leur rappelle que les autorités pourraient décider des battues administratives et que, d'autre part, les agriculteurs sont en droit de détruire les animaux nuisibles sur leurs propres terrains.

Des viticulteurs inutilement inquiets

Les dégâts de lapin affectent tout particulièrement le vignoble situé entre Barr et Sélestat. Le sous-préfet d'Erstein reconnaît qu'il a été saisi au cours de l'année 1949 d'un certain nombre de plaintes notamment par des viticulteurs d'Obernai. En décembre 1949, le sous-préfet de Sélestat rend compte de son enquête et se montre prudent : « Les dégâts ne représentent pas à l'heure actuelle une gravité suffisante permettant de prendre une mesure exceptionnelle pour y remédier. Les quelques dégâts déclarés ont été réglés à l'amiable ». Le lieutenant de louveterie, M. Bléger, l'a rassuré : « le nombre de lapins ne dépasse en aucune façon la moyenne normale et il n'y a pas lieu de s'alarmer. Il prend toutes les mesures utiles pour détruire le gibier nuisible à chaque fois qu'il est saisi d'une réclamation ».



Le bilan pour l'arrondissement de Sélestat semble peu préoccupant. Les rares demandes d'indemnisation des agriculteurs de Barr ont été réglées à l'amiable, tout comme à Mittelbergheim, Nothalten, Heiligenstein et Scherwiller. Un seul différend existe quant au montant du dédommagement à Kientzville, annexe de Scherwiller. A Dambach-la-Ville, les dégâts ne dépassent pas la norme, deux cas seulement ont été déclarés à la mairie, pour

les autres cas, on s'est arrangé à l'amiable. Il en est de même à Itterswiller où deux dégâts causés dans les vignes ont été déclarés. D'autres communes semblent davantage affectées. A Blienschwiller, pour la première fois, les dégâts attribués aux lapins paraissent importants.

Un lieutenant de l'ouvèterie mis en cause

A Dieffenthal, on déplore de lourds dégâts : les pieds de vigne sont complètement rongés jusqu'à une hauteur de 40 cm. Le maire,



M. Rolly, a demandé une enquête. Le locataire de la chasse se trouve être Joseph Bléger, négociant en vin à Scherwiller, et par ailleurs lieutenant de l'ouvèterie. Des viticulteurs de la commune ont sollicité M. Schreiber pour procéder à la destruction des lapins sur leurs terres par l'emploi de furets, avec l'autorisation du maire. Un accord de dédommagement est finalement conclu avec le chasseur.

A Scherwiller, Joseph Bléger est mis personnellement en cause. En tant que locataire de la chasse communale, il ne régularait pas suffisamment la prolifération des lapins de garenne. En mars 1950, le maire de la commune le somme de procéder à leur totale éradication dans un délai de 15 jours. Une commission municipale est créée spécifiquement pour suivre cette affaire. Celle-ci estime que les moyens utilisés jusqu'à présent sont bien insuffisants. En conséquence, le maire suggère à M. Bléger d'acquérir des furets. Mais le maire sollicite immédiatement M. Schreiber pour employer ses propres furets sur l'ensemble du ban communal. A la fin de la brève échéance accordée au locataire de la chasse, le maire menace de demander au préfet l'autorisation d'employer le poison.

Joseph Bléger ne manque pas de protester. Il affirme qu'il a activement chassé le lapin qui, d'ailleurs, ne serait guère abondant. Il reconnaît donc qu'il en subsiste un certain nombre. Le préfet estime que le chasseur ne saurait s'opposer à l'application des mesures qui ont été arrêtées. En outre, afin de lever les craintes légitimes de M. Bléger qui pourrait supposer que les équipes chargées des opérations de destruction ne causent des dégâts à d'autres gibiers, on lui rappelle qu'il a toujours la possibilité de se joindre à elles. M. Bléger demande au préfet de désigner un expert impartial pour prouver sa bonne foi et sous-entend que l'accusation du maire relève d'une querelle personnelle. Le sous-préfet

de Sélestat constitue une commission d'enquête qui comprend l'inspecteur des eaux et forêts, M. Spitz de Diebolsheim, délégué de la chambre d'agriculture, M. Rolly, maire à Dieffenthal, représentant le syndicat des viticulteurs, le maire et des conseillers municipaux de Scherwiller.

Cette commission d'enquête se réunit à Scherwiller le 13 avril 1950 en présence du maire, d'une délégation du conseil municipal et du locataire de la chasse, Joseph Bléger. Une sortie sur le terrain permet de constater l'existence d'un assez grand nombre de lapins et la nécessité de continuer les mesures de destruction. D'un commun accord avec la commission et le locataire de la chasse, la municipalité décide de recourir aux services de M. Schreiber résidant à Scherwiller, pour poursuivre la destruction totale des lapins à l'aide de furets, sous la surveillance du maire. En conséquence, la municipalité renonce à lancer une campagne d'empoisonnement que l'arrêté préfectoral du 30 mars 1950 lui permettait.

Grâce aux actions concertées des chasseurs et des piègeurs, les ravages des lapins de garenne ont rapidement cessé dans le vignoble bas-rhinois.

Philippe Jéhin



Messes Saint Hubert

Geispolsheim

le vendredi 18 octobre 2025 à 18h30

Le GGC de l'Andlau-Scheer est heureux de vous inviter à sa Messe de St Hubert qui se tiendra le vendredi 18 octobre 2025 à 18h30 en l'église Ste-Marguerite de Geispolsheim-Village (67118) avec la participation des trompes de chasse « Les Échos du Guirbaden » de Mollkirch.

Une bénédiction des chiens de chasse se déroulera à l'issue de la cérémonie sur le parvis de l'église. Un verre de l'amitié sera servi à la maison des associations de Geispolsheim-Village (à côté du stade de foot.)

Andlau

le vendredi 31 octobre 2025 à partir de 16h

Organisée par l'association des chasseurs d'Andlau, la messe Saint Hubert se déroulera le vendredi 31 octobre 2025 à partir de 16h à l'Abbatiale Sainte Richarde d'Andlau.

À l'issue de la messe et de la traditionnelle bénédiction des chiens, un apéritif et un diner seront servis au Hall des sports d'Andlau.

Réservation obligatoire pour l'apéritif et le repas, et dans la limite des places disponibles, auprès de M. Alain Boutet au 06 15 76 65 62 ou apcboutet@gmail.com, pour le 15 octobre au plus tard.

Strasbourg

le vendredi 7 novembre 2025 à 18h

Le groupement Départemental des Officiers de l'ouveterie du Bas-Rhin en collaboration avec l'Association Bas-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier, organise la traditionnelle messe de Saint-Hubert à la Cathédrale de Strasbourg, le vendredi 7 novembre 2025 à 18h.

La messe sera célébrée par l'Archiprêtre Didier Muntzinger et la cérémonie religieuse sera rehaussée par les sonneurs de trompes du Rallye Trompes Saint-Laurent de Holtzheim, le Rallye Trompes Moselle - Sarre de Metz et l'ensemble de cornistes de l'ABRCGG. À l'issue de la cérémonie et comme le veut la coutume, la bénédiction des chiens aura lieu sur le parvis de la cathédrale. Venez Nombreux. Ouverture des portes à partir de 17h.

Triembach-au-Val

le vendredi 14 novembre 2025 à 18h

Le GGC de l'Ungersberg et Haut Koenigsbourg organise sa traditionnelle messe de Saint

Hubert le vendredi 14 novembre 2025 à 18h en l'Église Saint Christophe de Triembach au Val.

La cérémonie religieuse sera animée par les cornistes de l'ABRCGG et suivie de la bénédiction des chiens, et du verre de l'amitié.

Soufflenheim

le jeudi 20 Novembre 2025 à 18h30

L'association des Chasseurs des « 3S » de Soufflenheim organise une grande messe de Saint-Hubert le jeudi 20 Novembre 2025 à 18h30 en l'église Saint-Michel de Soufflenheim.

La messe sera célébrée par le curé chanoine Piotr SZPEJEWSKI en présence du Rallye

Trompes Saint-Laurent de Holtzheim ainsi que la chorale Sainte-Cécile de Soufflenheim.

À l'issue de la cérémonie aura lieu la bénédiction des chiens sur le parvis de l'église et une collation sera servie au centre socio-culturel.

Le président Jean-Luc Ries vous invite à venir nombreux. Chasseurs ou non chasseurs, chien de chasse ou chien de salon, la Saint-Hubert est toujours un moment particulier chargé d'émotions et de partage.

Nous vous espérons nombreux pour ces moments de recueillement et de convivialité qui réunissent chasseurs et non chasseurs.



La NATURE et les CHASSEURS d'ANDLAU célèbrent
la Saint-Hubert à Andlau

Sous l'organisation des Chasseurs d'Andlau, avec le concours du monde associatif d'Andlau et des Sonneurs du Rallye - Trompes Saint-Laurent de Holtzheim.

Le vendredi 31 octobre 2025

Programme

- 16h00 **Honneurs aux gibiers et remise de la brisée**
Sur le parvis de l'Abbatiale Sainte-Richarde d'Andlau
- 17h00 **Messe de la Saint-Hubert**
A l'Abbatiale Sainte-Richarde d'Andlau
Quête au profit de la transformation de l'éclairage en LED
- 18h00 **Bénédiction des chiens et chevaux.**
A l'Abbatiale Sainte-Richarde d'Andlau
- 19h00 **Apéro ou vin chaud**
Au hall des sports d'Andlau
- 19h30 **Soirée de bienfaisance au profit de l'éclairage LED**
Au hall des sports d'Andlau

Apéro et dîner
Exclusivement sur réservation dans la limite des places disponibles auprès de Christian Keller
Tél : +33 6 76 94 06 42
Mail : ck67@orange.fr

Au plus tard pour le 15 octobre 2025

Cynéportail

Cynéportail poursuit son évolution ; il est désormais possible de déclarer vos battues en ligne et un nouvel accès a été ajouté pour les piégeurs, leur permettant de déclarer toutes leurs prises. Cette nouvelle procédure remplace le compte-rendu de piégeage à envoyer à la DDT.

N'oubliez pas de continuer à déclarer **tous vos prélèvements**, car ils sont essentiels pour une gestion efficace et un suivi adéquat de la faune locale.

Fermeture de la FDC 67 entre Noël et Nouvel an :

Les bureaux de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin seront fermés à partir du mercredi 24 décembre 2025 à 12h avec une réouverture au public le mardi 6 janvier 2026 à 10h.

Équipe

La FDC67 a recruté Benjamin Ploton au poste d'animateur Natura 2000 en remplacement de Pierre-Yves Ulan, et Timothé Petot, alternant en master « Aménagement, Ingénierie et Droit de l'environnement – MIDE ».

Nous souhaitons Bon vent à notre ami Pierre-Yves et la bienvenue à Benjamin et Timothé.



Opération Miradors

Pour la deuxième année consécutive, la commande groupée de miradors a connu un vif succès : 450 installations ont été commandées à un tarif préférentiel de 80 €/pièce. Tarif encore allégé pour certains en fonction des subventions accordées par les GGC.



Les formations du 4e trimestre :

• PIÉGEAGE

2 jours complets, jeudi 23 et vendredi 24 octobre - Prix : 80 €

• GARDE-CHASSE

3 jours complets, mercredi 29, jeudi 30 et vendredi 31 octobre
Prix : 150 €

• ÉQUIVALENCE DU PERMIS DE CHASSER ALLEMAND (EPA)

Dates formations « Rabbit » : les 3, 10 et 16 octobre
EXAMEN mardi 21 octobre
Prix : 50 € par ½ journée formation au « rabbit », 250 € pour l'examen à l'OFB
Nbre candidats mini : 8 - maxi 12
COMPLET

• SECOURISME

1 journée. Date à définir - Prix : gratuit (chèque de caution de 20 €)
Nbre candidats mini : 8 - maxi : 10

• SECOURISME CANIN

1 journée Dates formations : selon calendrier formateurs, sur le site de la Protection civile - Prix : prix public Protection civile (prise en charge partielle de la FDC sur présentation de la facture)

Contacts :

- Alexandra Dick au 03 88 79 83 81 ou alexandra.dick@chasseurdefrance.com
- Elodie Witkowski au 03 88 79 12 77 ou elodie.witkowski@chasseurdefrance.com

Bulletin d'inscription disponible en page d'accueil sur le site de la FDC 67

Erratum carnet vert

Une coquille s'est glissée dans le dernier Carnet vert qui vous a été envoyé avec le dernier IC 67 : il y manque en page 2 notre Chargée de mission Natura 2000 Claire Jehl. **Vous pouvez la contacter :** au 06 12 94 20 02 ou par mail claire.jehl@chasseurdefrance.com

Opération de lâchers de gibier : la Fédération des chasseurs du Bas-Rhin mobilisée

La Fédération des chasseurs du Bas-Rhin a cette année à nouveau orchestré une importante opération de lâchers de gibier, visant à renforcer la biodiversité et dynamiser la chasse locale. Cette initiative, qui a réuni 28 locataires de chasses, a été réalisée grâce au soutien financier de la fédération.

Au total, plus de 1 900 oiseaux ont été relâchés dans les territoires. Parmi eux, on compte 900 faisans communs, 115 faisans vénérés, 490 perdrix grises, ainsi que 400 faisans de souche

sauvage issus de l'élevage de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) situé à Saint-Benoît, au sud de Paris. Ces derniers ont été soigneusement acheminés par les chasseurs avant d'être relâchés sur des sites pilotes choisis pour favoriser leur acclimatation.

Cette opération ne se limite pas à un simple renfort en gibier ; elle témoigne également de l'engagement constant des chasseurs pour l'aménagement et le suivi des territoires de plaine.

La FDC 67 remercie chaleureusement tous les participants pour leur dévouement, essentiel à la préservation et au développement durable des populations de petit gibier.





ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

GGC Ungersberg et Haut-Koenigsbourg

Petite par sa surface (170ha), mais grande par son dynamisme, la commune de Bassemberg nous a offert un accueil remarquable à l'occasion de notre Assemblée Générale. C'est une commune où il fait bon vivre, où vie communale, chasse, sport, culture et tourisme font bon ménage.

Dans son mot de bienvenue, M. Emmanuel Eschrich, Maire de la commune, a souligné la



qualité des relations qu'il entretient depuis plus de 30 ans avec son adjudicataire.

Il a rappelé à juste titre que « Si la forêt est à la disposition de tous, chacun se doit d'en respecter les règles ».

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons honoré nos amis disparus. Leur souvenir demeure à jamais inscrit dans l'histoire de notre GGC.

Grand amoureux de la nature et de la chasse, passionné du cerf, membre fondateur de notre GGC en 1988, administrateur à la Fédération sous la présidence de M. Gérard Lang, chef d'entreprise, maire du Hohwald pendant deux mandats, M. Michel Gewinner était un homme de référence, dont la parole comptait. Il laissera l'image d'un homme discret, intègre, efficace et surtout très généreux.

Chirurgien-dentiste, président de la société de chasse de Breitenau, administrateur de notre GGC, M. Georges Weber était également Louvetier, charge qu'il avait acceptée avec beaucoup de courage et d'efficacité. Homme d'action et de cœur, Georges ne manquait jamais une occasion d'apporter son aide.

Notre Président, M. Christian Muller a tenu à remercier tous ceux qui sont toujours à ses côtés et à rappeler nos priorités :

- La transmission : accueillir et former les jeunes

« Messieurs, vous avez l'expérience ; les jeunes chasseurs représentent l'avenir. Intégrez-les à vos équipes et transmettez-leur vos savoir-faire. »

- La sécurité : faire appliquer les règles est une obligation absolue.

Cela inclut impérativement le réglage des armes, l'entraînement au tir de chasse et la formation aux gestes de 1er secours.

« Nous devons tous être préparés aux gestes de premier secours, car chacun peut être amené à intervenir en cas d'accident. »

- La communication : « Poursuivons nos efforts pour expliquer nos actions. »

S'ensuit une AG, ordinaire certes, mais lors de laquelle nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres dans notre comi-

scrupuleusement l'arrêté sur le tir de nuit. Soyez de véritables chasseurs et non des prédateurs. »

M. Jean-Michel Frantz représentait les Piégeurs et les Jeunes Chasseurs du Bas-Rhin. Il nous sensibilisa sur l'importance de déclarer les dommages causés par les « ESOD »,

« Un manque de déclarations peut mener à la contestation d'une ESOD ».

Quant aux Jeunes Chasseurs du Bas-Rhin, ils ont bien de la chance car avec l'appui de la FDC 67 et des GGC, leur association leur propose des formations pratiques de grande qualité, en complément du permis de chasser.

Pour finir, nous avons parlé Risques sanitaires, Recherches au sang, Bridage Verte, Foncier Forestier et M. Alexandre Derrez, directeur



té : MM. Franck Boespflug et Timothée Boltz.

L'un des temps forts fut sans doute les exposés consacrés à l'actualité de notre vie cynégétique, difficiles à résumer.

Le point le plus attendu concernait le plan de chasse CERF, sujet traité par M. Eric Trendel : réalisations proches du minimum grâce aux zones « noyaux », léger déficit en périphérie, trop peu de daguets mais un excès de biches.

« L'évolution de Cynéportail nous permettra de suivre régulièrement l'avancement des réalisations globales et, si nécessaire, de vous conseiller en conséquence. »

Le message de M. Patrice Gillmann, notre louvetier, fut catégorique : « Respectez

de la FDC 67, nous a tout dit sur les projets et sur la diversification des actions de la fédération départementale et nationale.

Après cette réunion riche en informations, place à la convivialité avec un repas estival autour d'une paella géante, rythmé par les fanfares des Cornistes de l'ABRCGG et l'attention bienveillante de notre président, qui, comme toujours, veillait à ce que chacun profite pleinement de ce moment de partage.

Pour plus de détails : <https://ggc-ungersberg-haut-koenigsbourg.fr/a-g-2025>

Dominique Ludwig

GGC SLC3 Massif du Sud

L'intervention de M. Frédéric Obry, président de la FDC 67, était particulièrement atten-

de leurs conséquences sur les subventions de résilience nationale, thème développé plus en détail par M. Pierre Criqui, président du FIDS 67 : « En 2023, nous avons enregistré 590 hectares de dégâts, en hausse par rapport à 2022 mais toujours sous le seuil critique de 800 hectares. Les subventions nationales, obtenues pour la 3e année consécutive, ont permis d'alléger fortement la charge financière. Les aides sont toutefois en baisse et restent conditionnées au respect de seuils de dégâts et de recettes. »

Délégué par M. Pascal Perroteyr-Doridant, président de l'UDUCR 67, il poursuit par les statistiques de l'UDUCR 67 : « Avec 1 264 recherches effectuées (847 sur sangliers, 198 sur cervidés et 217 sur chevreuil) et environ 560 réussites au total, notre département reste une référence en matière de recherche au sang. »

La fin de la réunion a été consacrée à un sujet essentiel pour les chasseurs : les filières et la valorisation de la venaison. Ce thème a été abordé sous la forme d'une « table ronde » animée par M. André Muller, journaliste de radio et de télévision. Les intervenants ont pu débattre et répondre aux questions parfois incisives de l'animateur et de l'auditoire.

Nous tenons à remercier très sincèrement l'ensemble des participants pour leur disponibilité et la qualité de leurs échanges : MM. André Muller, Hubert Maetz, Cyril Wagentrutz, Eric Marchal, Samuel Balzer et Frédéric Obry.

La soirée s'est prolongée par la dégustation des excellentes tartes flambées préparées par les maîtres-queux de l'APTO, dans une ambiance conviviale propice aux échanges.

Pour rejoindre notre SLC et profiter de nos actions, informations et conseils pour une chasse respectueuse, veuillez contacter Gérard Bronner par mail gerardbronner@orange.fr ou par téléphone au 06 33 84 23 63.

Dominique Ludwig



Tradition et convivialité étaient au rendez-vous lors de l'Assemblée Générale 2025 de notre SLC ! Grâce à l'accueil chaleureux des membres du stand de tir de l'APTO, à l'expertise de M. Obrecht pour le réglage des armes et, surtout, à la présence de nombreux adhérents, cette rencontre a été un moment fort de nos rencontres associatives.

Dans son rapport moral, notre président M. Gérard Bronner a fait un tour d'horizon des principaux sujets d'actualité cynégétique et nous a souhaité une belle saison de chasse, placée sous le signe du respect : respect des personnes, respect des animaux et respect de la nature.

De cette AG statutaire, deux points sont à retenir : d'une part, le regret de ne pas compter de représentants du GGC 4 au sein de notre comité, et d'autre part, notre volonté affirmée de proposer à nos adhérents des séances d'entraînement au tir de chasse — gratuites au Cyné'tir et au Cinématir de la FDC 67, ou avec une prise en charge partielle au Shooting Center de Marckolsheim.

due. Face à la volonté de l'ONF d'éradiquer les grands cervidés ou presque, il a clairement affirmé son opposition et son intention de réduire les prélèvements. « Le prochain schéma sera plus restrictif. Les grands cervidés doivent continuer à vivre dans nos forêts ! ».

Il a également rejeté l'idée de bracelets individualisés que l'ONF souhaite imposer pour les chevreuils et les chamois. « Nous, chasseurs alsaciens, devons défendre nos valeurs et préserver une véritable gestion des populations. »

Plus déterminé encore, il a annoncé avoir demandé la suppression des zones d'exclusion imposées par l'ONF pour le cerf, le daim et le chamois : « Il n'y a pas de zone d'exclusion pour les prédateurs, il ne doit pas y en avoir pour notre gibier. Il doit pouvoir s'installer partout. »

S'ensuivirent des échanges à bâtons rompus autour de Cynéportail, de la formation décennale, des risques sanitaires, du rôle du renard, des dégâts causés par le blaireau, ainsi que des prélèvements de sangliers et

À PARAÎTRE DANS LE PROCHAIN NUMÉRO D'IC67

Les messes de la Saint Hubert :

retour en images



Formations :

bilan 2025 et programme 2026



Aménagements :

Projets 2026





GGC Ried Sud

Le 10 septembre 2025, au stand de tir du Grubfelt à Sélestat, s'est tenue l'Assemblée Générale du Groupement de Gestion Cynégétique Ried-Sud (GGC Ried-Sud), sous la présidence de Jean-Luc Spiegel

Après la partie statutaire, le Président est revenu sur les activités menées en 2024 et leur bilan :

- Réglages de carabines et challenge de tir, le 13 mai. Saluons la victoire de Mélanie.



- Des effarouchements de sangliers ont été menés efficacement durant la période des semis de maïs.
- La distribution de bracelets de chevreuils et daims a été centralisée pour simplifier les démarches des membres.

- Le challenge Renards, le 19 juillet, a été remporté par Paul Lebigre. Les félicitations lui ont été adressées et Michel Sittler a été remercié pour son accueil chaleureux.

L'un des moments forts de l'année a été la Messe de Saint Hubert, organisée en partenariat avec l'association Kiwanis. Le repas qui a suivi a permis de recueillir les fonds nécessaires au financement de Plume, un chien d'assistance pour une jeune fille handicapée, Gabrielle.

D'autres activités notables incluent la

- Messe de Saint Hubert : se déroulera sur deux jours, les 27 et 28 septembre, avec une réflexion sur des alternatives culinaires pour le sanglier.
- Opération pierres à sel : des mesures pour approvisionner les membres sont en cours.
- Acquisition d'un drone : pour surveiller les dommages causés par la faune, avec des membres déjà formés pour son utilisation.

Le site internet du GGC, www.ggcriedsud.com, a été mis en avant comme une source d'informations précieuses pour les membres et le grand public.

Sécurité et Développement Durable

Des sujets tels que la formation à la sécurité, le parrainage de jeunes chasseurs, et le développement de pratiques respectueuses de l'environnement ont également été abordés. Une collaboration active avec les communes et d'autres acteurs de la nature dans le cadre d'initiatives de reboisement a été soulignée.

L'assemblée a été clôturée à 19h40 par Jean-Luc Spiegel, laissant entrevoir une année 2025 riche en projets et en collaborations. Les membres sont encouragés à se mettre à jour concernant leurs cotisations et à communiquer leurs adresses email pour améliorer les échanges d'informations au sein du groupement.

N'hésitez pas à visiter le site : www.ggcriedsud.com.

distribution de pierres à sel et une sortie au Shooting Center de Marckolsheim. **Pour l'année à venir, le GGC Ried-Sud a prévu de renouveler ces actions tout en développant de nouveaux projets :**

- Challenge Renards : prévu pour le 18 juillet prochain.



Point sur le réseau SAGIR

SAGIR est un réseau de surveillance épidémiologique des oiseaux et des mammifères sauvages terrestres en France, en particulier des espèces dont la chasse est autorisée.

Ses principaux objectifs sont de détecter précocement l'apparition de maladies nouvelles pour la faune sauvage et de caractériser dans le temps et dans l'espace les maladies des oiseaux et des mammifères sauvages à enjeu pour la santé des populations. **Pour 1er semestre 2025 :**

Le réseau SAGIR a pris en charge pour analyse 23 animaux trouvés morts.

- 1 Buse variable dont la putréfaction avancée n'a pas permis de déterminer les causes de la mort
- 1 Castor d'Eurasie
- 1 Cerf élaphe, FCO négatif
- 12 Chevreuils : 1 mort par balle, 1 présentant une congestion intestinale, 1 atteint d'une haemochose digestive (vers intestinaux) et strongylose, 2 anémiés, 1 atteint d'opacité cornéenne, 4 présentant une pneumonie avec présence de strongles, 1 prédaté et 1 de traumatisme.
- 1 Chouette Hulotte
- 1 Grand Hamster

- 1 Hérisson
- 4 Sangliers dont l'un était atteint de Pasteurellose (PPA et PPC négatif)
- 1 Sittelle Torchepot, atteinte de parasitisme



Contacts SAGIR :

- **SAGIR OFB :**
Guillaume Dutt : 06 17 11 41 47
- **Astreinte OFB :**
06 07 69 91 31
- **SAGIR FDC67 :**
Romain Weinum : 06 86 80 24 85

IDÉES CADEAUX

pour les fêtes de fin d'année



Équipements de chasse

Pensez à nos annonceurs, leurs boutiques sauront vous séduire.

Le cerf de père en fils

Franck et Julien Picot

Cet ouvrage est à classer dans la catégorie «beaux livres» avec un format de 30x24, ses 176 pages alternant photos et textes ainsi que la qualité des matériaux choisis.

Il est édité en nombre limité. Vous pouvez le commander directement auprès des auteurs : soit par téléphone au 06 30 28 13 08, soit par mail à lecerfdepereenfiles@gmail.com

Prix : 40 €

Egalement disponible à la FDC 67



Hallali

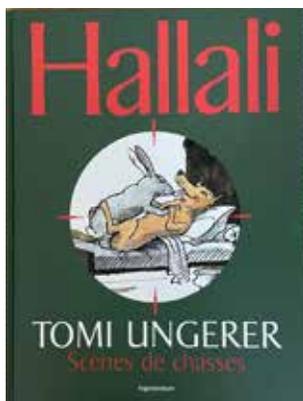
Tom Ungerer

Élucubrations artistiques et humoristiques sur la chasse, inspirées d'un relais incontournable de chasse en Forêt Noire, le «Spielweg». Tous les dessins ont été réalisés sur place, inspirés par l'atmosphère de cet endroit qui est tout entier imprégné de traditions de chasses et du respect de la nature.

Prix : 20 € - Collector

Édition originale limitée, hors commerce, prix exceptionnel.

Disponible à la FDC 67



Passions

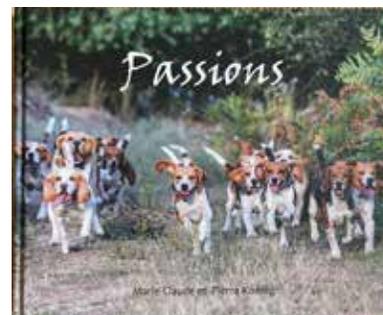
Marie-Claude et Pierre Koenig

Changez de point de vue. Découvrez l'art de la chasse sous toutes ses coutures : de l'action, des scènes de vie, de l'émotion comme vous ne l'avez jamais vu. 200 pages de photos inédites au cœur de la passion des chiens courants.

Prix : 39 €

Édition limitée

Disponible à la FDC 67



Bons Cadeaux au Cyné'Tir et Cinématir



Cyné'TIR

FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

Réservations : 03 88 79 83 80 ou www.fdc67.fr

BON POUR LE CYNE'TIR DE GEUDERTHEIM

Offert à Madame, Monsieur

Bon n°

(Validez ce bon en réservant au 03 88 79 83 80)

Bon valable 1 an à compter du 1^{er} janvier 2026

BON POUR UNE SEANCE D'1 HEURE AU CINEMATIR DE GEUDERTHEIM

Offert à Madame, Monsieur

Bon n°

(Validez ce bon en réservant au 03 88 79 83 80)

Bon valable 1 an à compter du 1^{er} janvier 2026



Evènements

À retenir :

- Challenge National Chasseurs de France (chiens) : le 12 octobre à Geispolsheim
- Épreuves de Field Trial : les 24, 25 et 26 octobre à Obenheim
- Messes St Hubert : voir en page 9
- Marché de Noël à Kolbsheim : le dimanche 7 décembre 2025
- Présentation Brevet Grand Gibier, le mercredi 11 février 2026 à 19h au Cinétir

Sur le terrain :

- Régulation des ESOD
- Commande d'arbres et de kits haies
- Installation des miradors et postes d'affuts
- Aménagement des territoires

Un chasseur sachant chasser ne s'introduit pas sur les voies ferrées



SNCF Réseau constate plus de 10 000 intrusions chaque année. Certaines sont mortelles.

Pour votre sécurité, respectez les consignes de sécurité.

Pénétrer sans autorisation sur les voies ferrées ou dans les bâtiments constitue un délit (3750€ d'amende et 6 mois d'emprisonnement).

Informations sur sncf-reseau.com/fr/securete-ferroviaire.

#RestonsVigilants

Fédération Nationale
des Chasseurs



Large choix de miradors d'affût et d'échelles de battues.
Prix attractifs à découvrir sans tarder!



11, rue des Prunelles
ZA des Prunelles
67120 Dorlisheim
Tél: 06.85.53.97.03

Du Lundi au Vendredi 9h00 - 12h00 / 14h00-19h00
www.eberdistribution.fr

ESPACE-chasse

4, RUE DES ÉCOLES
67240 SCHIRRHEIN

**OUVERTURE DU
MAGASIN**

Lundi au vendredi :
10h à 12h et 14 à 18h
Samedi : 09h à 12h

Tel: 06.29.57.41.44

OPÉRATION PROTECTION DES CULTURES
TIMBRE SANGLIER OFFERT POUR L'ACHAT
D'UNE THERMIQUE OÙ IR DE LA GAMME



**Echelle en bois avec visserie à
partir de 189 €**



L'ARMURERIE BUFFENOIR ARRIVE DANS LE HAUT-RHIN

Actuellement ouvert
3b Rue de Lugano 68180 Horbourg-Wihr



ARMURERIE BUFFENOIR

- www.armurerie-buffenoir.fr
- +33 (0) 3 67 68 18 00



**En matière de chasse,
comme en communication
un bon partenaire
ça compte !**

Stéphane Bourhis
Conseil en Communication,
Réseaux Sociaux, Influence



REDACT
L'ESPRIT ET LA LETTRE

www.red-act.com
Tél 06 11 32 29 07



**PARMENTIER
IMPRIMEURS**

concepteurs de
votre communication

1 rue Gutenberg 67610 LA WANTZENAU
info@parmentier-imprimeurs.com
www.parmentier-imprimeurs.com
03 88 96 31 69

Le conseil
et l'expertise en :

- + OFFSET
- + ROTO
- + NUMÉRIQUE
- + ÉTIQUETTES ADHÉSIVES
- + STUDIO GRAPHIQUE
- + PACKAGING
- + ROUTAGE ET LOGISTIQUE
- + CO-PACKING ET SERVICES

VOTRE IMPRIMEUR
100%
ECO-RESPONSABLE




GARAGE ANDRÉ
L'expérience au service de votre voiture.
Depuis plus de 50 ans !

- Vente de voitures neuves et d'occasion
- Réparation toutes marques
- Mécanique - Carrosserie - Peinture
- Service Chrono pour intervention rapide

Nous nous occupons également du Contrôle Technique de votre véhicule



34, route de Bischwiller SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 33 17 94
Email : andre.garage@wanadoo.fr

JOST votre concessionnaire QUAD
POLARIS
vous présente ses quads spécialement adaptés pour la chasse



Rte Ecospace
MOLSHEIM
03 88 38 32 99
www.jost-sa.com



Filet de daguet rôti,

étuvée de butternut et trompette de la mort, sauce au vin rouge infusé aux baies de genièvre

Recette de Ludovic Kientz
Au Gourmet - Drusenheim
Hotel-Restaurant 1 Etoile Michelin

POUR 4 PERSONNES

PRÉPARATION : 1h30

CUISSON : 45 mn

DIFFICULTÉ : ★★



INGREDIENTS

- Un beau filet de daguet paré et portion de 180gr / personne
- 1 gros butternut
- 400gr de trompettes de la mort bien nettoyé
- 50 gr de gingembre frais (25gr en brunoise : 25gr émincé)
- 1 échalote ciselée et 1 échalote émincée
- 50 gr de persil plat frais équeuté
- 1L de vin rouge
- 30cl de fond de daguet
- 300gr de beurre et 2 noisettes de beurre
- 1 cuillère de crème fraîche
- 10 baies de genièvre
- Une branche de thym et une gousse d'ail
- Sel et poivre

PREPARATION

La sauce au vin rouge infusée aux baies de genièvre

- Faire réduire le vin rouge avec l'échalote émincée jusqu'à obtenir une évaporation presque total, mouiller avec le fond de daguet et faire réduire de moitié. Monter la sauce avec 250 gr de beurre, ajouter les baies de genièvre et le gingembre émincé, laisser infuser 30 minutes. Passer au chinois étamine et rectifier l'assaisonnement avec du sel et poivre.

Etuvée de butternut et les trompettes de la mort

- Eplucher et tailler la partie pleine (le haut) du butternut en cubes de 1cm/1cm.
- Tailler à la mandoline des lamelles fines pour les faire frire à 180°C pour obtenir de belles chips
- Faire sauter les trompettes avec une noisette de beurre et assaisonner sel et poivre.
- Pour démarrer l'étuvée, faire suer en casserole l'échalote ciselée et la brunoise de gingembre, ajouter les cubes de butternut et couvrir à feu doux 10 minutes, ajouter les

trompettes de la mort, le persil et rectifier l'assaisonnement.

- Avec les parures de butternut réaliser une mousseline, mixer finement le butternut cuit à l'anglaise au préalable avec les 50gr de beurre sel.

Filet de daguet rôti

Saler, poivrer de chaque côté les pièces. Au sautoir, colorer chacune des faces arroser au beurre moussoux, ajouter une branche de thym, une gousse d'ail, puis mettre au four 3 minutes à 180°C. Sortir et laisse reposer 5 minutes avant dressage.

Le dressage

- Etaler la mousseline dans une assiette plate à la spatule, mettre l'étuvée dans un emporte pièce et disposer là sur la mousseline, couper les entames du filet (pour un visuel sur la cuisson de la viande) et disposer le sur l'assiette, mettre un peu de sauce près du filet et remplir une saucière, pour la décoration, utiliser les chips et feuille de persil.

Bonne dégustation !



optim
home



Michel VITAL

Votre conseiller en immobilier

Habitation ancien, neuf, viager, commerces et entreprises

www.vital.optimhome.com • 06 35 79 18 18

Je vous accompagne dans tous vos projets immobiliers



FRANKONIA

Frankonia, votre partenaire privilégié pour votre saison de chasse

Valable pour les articles n°4 à n°5

Arme de cat. D interdite aux mineurs. Joindre une photocopie recto / verso d'une pièce d'identité en cours de validité.

1
Veste
GreenSphere
~~€ 199,99~~
€ 149,99



2
Fourreau arme
longue GreenSphere
~~€ 129,99~~
€ 79,99



3
Sac à dos
32 litres GreenSphere
~~€ 119,99~~
€ 79,99



4
Couteau Hatz-Watz
Boar Hunter G10
~~€ 99,99~~
€ 59,99



5
Dague de chasse Boar
Hunter
~~€ 89,99~~
€ 39,99



6
Casque
Supreme
Pro-X



1 Veste polaire réversible **PARFORCE GreenSphere® Signal** Imperméable, coupe-vent et respirante. 100 % polyester.
No. 216616-A3, Olive/Orange haute visibilité
Tailles S-4XL ~~199,99~~ **149,99 €**

2 Fourreau arme longue **PARFORCE GreenSphere** pour armes jusqu'à 125 cm. Deux, poches extérieures verrouillables. Rembourré. 100 % polyester. Dimensions int. (LxI): 125x25 cm. Poids : 1,1 kg
No. 2021830, Camo ~~129,99~~ **79,99 €**

3 Sac à dos de chasse **PARFORCE Daypack 32l GreenSphere** Revêtement PU hydrofuge. De nombreuses poches pour une organisation maximale. Sangles de transport rembourrées. Housse de pluie intégrée. 100 % polyester (900D). Dimensions (LxHxP): 34,5x46,5x20 cm. Poids : environ 1 kg.
No. 2021789, Camo ~~119,99~~ **79,99 €**

4 **PARFORCE Couteau Hatz-Watz Boar Hunter G10** Catégorie D. Convient aussi bien pour l'utilisation sur le gibier que sur les travaux de plein air. La lame

de 4 mm d'épaisseur, aiguisée des deux côtés et pourvue d'une gorge sur un côté, est fabriquée en acier inoxydable 440A. Etui en cuir avec double sécurité.
No. 2006912 ~~99,99~~ **59,99 €**

5 **PARFORCE Dague de chasse Boar Hunter** Catégorie D. Lame de 3,9 mm d'épaisseur, affûtée des deux côtés (full flat/full tang), en acier inoxydable 440A, avec gouttière hémorragique. Livrée avec étui en cuir de haute qualité.
No. 2006913 ~~89,99~~ **39,99 €**

6 **SORDIN Casque Supreme Pro-X** Le casque antibruit Sordin Supreme Pro-X est un casque antibruit électronique qui offre aux chasseurs et aux tireurs sportifs une qualité et une fonctionnalité exceptionnelle, même dans les conditions les plus exigeantes et protège également contre les bruits nuisibles à la santé. Utilisation simple grâce à des boutons-poussoirs. 2 microphones étanches (IP67). Entrée audio (AUX) pour connecter une source audio externe. Arrêt automatique après 4 heures.
No. 2018948 ~~286,99~~ **269,99 €**

VENTE PAR CORRESPONDANCE:

Tél 03 89 83 25 50

mail@frankonia.fr

VENTE DANS NOS MAGASINS FRANKONIA:

18, rue du Château
68190 Ensisheim
Tél 03 89 81 02 08

4, rue Transversale C
67550 Vendenheim
Tél 03 90 20 34 50

frankonia.fr



ASSURANCES G2D Grebmayer Dreyer Dibourg

Multirisque Association de Chasse
(Association - Groupement - Titulaire de Chasse)

- ✓ Dommages aux biens de l'Association : Chalet de chasse - dépôts et leur contenu, y compris chambres froides et venaisons.
- ✓ Responsabilité Civile Association de chasse (organisateur de battues - Rabatteurs - dégâts de gibiers - installation de chasse - menus travaux d'entretien et réparation - vente de venaison)
- ✓ Responsabilité Civile Dirigeants d'Association
- ✓ Protection Juridique Association
- ✓ Accidents corporels

A vos côtés dans les agences de :

- Molsheim : 09.85.80.80.80 (taper le 1)
- Wissembourg : 09.85.80.80.80 (taper le 2)
- Wasselonne : 09.85.80.80.80 (taper le 3)
- Colmar (68) : 09.85.80.80.80 (taper le 4)

Mail service chasse :
g2d.wissembourg@allianz.fr

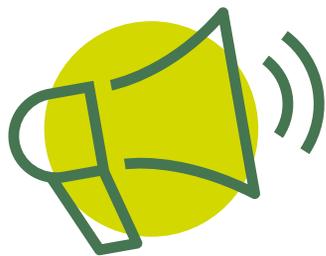
Immatriculé à l'Orias sous le n°19000645 (site : www.orias.fr)
Exerce, sous le contrôle de l'ACPR : 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09

BIWI IDENTIFICATION DU GIBIER

RUBBER • PLASTIC • SILICONE

BIWI SA

- Route de la Transjurane 22
- CH-2855 Glovelier
- Tél.: +41 (0) 32 427 02 00
- Fax: +41 (0) 32 427 02 01
- info@biwi.ch
- www.biwi.ch



Extrait de la note de la Fédération Nationale des Chasseurs

Depuis le 1er août 2018 :

a) Pour un particulier qui veut vendre une arme à un autre particulier. Il doit la faire livrer chez un armurier proche du particulier qui est l'acquéreur. Ce dernier viendra la récupérer afin que l'armurier puisse faire les vérifications du FINIADA (Fichier National des Interdits d'Acquisition et de Détention d'Armes), du permis de chasser et de la validation. Toutefois l'armurier pourra aussi expédier l'arme par voie postale à l'adresse de l'acquéreur, une fois les contrôles réalisés. Cette consultation aura un coût forfaitaire nécessaire en raison du temps passé.

b) Pour un particulier qui veut vendre son arme à un autre particulier, il peut aussi passer par un courtier (type Naturabuy) qui sera agréé par le ministère de l'Intérieur et qui sera chargé d'effectuer les contrôles nécessaires y compris la consultation du FINIADA.

Dans ce cas, une fois les contrôles effectués et l'autorisation donnée par le courtier, le particulier pourra livrer l'arme à l'acquéreur par voie postale.

ARMES/OPTIQUES

- Vends lunette de visée YUKON 8X56 rét. Lumineux avec montage EAW - Prix : 400 € - Tél : 06 08 31 29 96
Vends Lunette de tir Thermique PULSAR Thermion XP50 - Très bon état - Année 2021 - grossissement 2 - 16 x 50. Capteur thermique 640 x 480 pixels. NEDT 25 mK. Écran OLED 1024 x 768. Diamètre tube 30 mm. Détection 1 800 m. Poids 900 gr. Prix 2 850 € - Tél : 06 70 01 48 72
Vends jumelle de marque PULSAR (état irréprochable, et très peu utilisée) accolade 2 lrf xp50 avec tout son équipement (chargeur, batterie, câble d'alimentation et sa housse) à 2 690 € à débattre, plus d'informations par téléphone au 06 88 86 19 84.
Vends Express superposé de Ferlach (Autriche) cal. 9,3x74R. Entièrement révisé. Groupement des canons réglé lors de la pose de la lunette ZEISS Varipoint HT 1.1-4x24 VM, réticule lumineux 60, montage à crochets. Stecher sur la première queue de détente. Très bon état. Prix : 4 000 €. Tél : 06 07 42 34 70
Vends carabine Remington 700 calibre 7x64 droitère, canon non fileté, embase weaver. Prix : 500 € cause arrêt chasse Tél : 06 59 94 86 58
Vends carabines Blaser SR830 7x64 + lunettes Schmidt Bender 2 1/2-10 et 1 1/4-4x20. Steyr Mannlicher Luxus9,3x62 + lunette Swarovski1,5-6X42. Browning ACERA 300Mag. Fusil Browning B425 en 12/70 - Tél. 03 88 53 79 74 ou 07 81 97 34 65

CHASSE

- Chasse de plaine sur 270 ha, secteur Molsheim/Marlenheim cherche partenaire sérieux. Chevreuils, lièvres, faisans et canards au rendez-vous. Ambiance conviviale, éthique et esprit d'équipe requis. Tél : 06 09 73 57 80
Propose 1 à 2 parts H/F. Sangliers/chevreuils, petit gibier et les canards, le territoire est au nord de Strasbourg vers Lauterbourg. Plus d'infos contact par mail chasseauxongules@orange.fr laisser un n° de tél on rappellera

DIVERS

- Vends Mitsubishi Pajero 3.2 DID 2005 160 CV 194 000 km - Bon état CT OK carnet + factures + 1 bac a gibier plastique compatible Pajero 3.2 + 2 beaux trophées de Mouflon mâle. Tél : 07 60 80 44 27
Vends 1 collier GPS GARMIN Alpha 100 avec puce spéciale. Valeur 750 € neuf très peu servi - Prix à débattre Tél : 06 22 56 78 79
Vends différents pièges homologués : à œufs, conibear, boîte tombante, collets, à renardeaux + distributeur de maïs en linéaire à fixer sur boule d'attache 90 €. Tél : 06 18 66 46 09



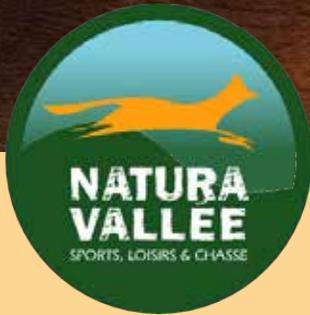
220 caractères maximum (espaces compris). Délai de dépôt : le 10 du mois précédant la parution par courrier ou par mail : redaction.ic67@chasseurdefrance.com



Éphéméride

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

Table with 3 columns: OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE. Each column lists dates and time ranges for hunting authorization.



NATURA VALLEE



Veste KAMKO

La veste polaire réversible
membrane GORE-TEX WINDSTOPPER®
coupe-vent et respirante
poche radio et quatre poches
frontales zippées



279,95 €



99,95 €

Chemise PAJALA

100 % coton
fermée par boutons-pression
gansée de micro-suède
aux poignets, aux coudes et au col.
deux poches poitrine zippées



199,95 €



Sac à dos Hybrid 35L

Sac à dos - Siège
Tout-en-un alliant confort et praticité,
idéal pour la chasse en battue

Reolink

Surveillez n'importe où sans Wi-Fi
grâce à ces caméra 4G 360°
avec panneau solaire autonome,
vision nocturne, détection intelligente
et audio bidirectionnel.



G450
229 €

G770 4K

299 €



À double objectif
avec zoom automatique
et suivi intelligent de la cible

Ouvert du Mardi au Vendredi 9h-12h/14h-19h et le Samedi 9h-12h/14h-17h.

NATURA VALLÉE ~ 67130 SCHIRMECK ~ TÉL.: 09 60 12 08 90

Mail : naturavallee@orange.fr - www.naturavallee.fr



HIKMICRO

HABROK Pro

L'Inspiration dans les Détails



Jumelle 4 en 1

Thermique

Caméra Thermique 60 mm
1280x1024 px

Numérique

Caméra 4k UHD
Zoom 22x Stabilisé

Télémetre

1000 m
± 1 m

Infrarouge

Torche IR 940 nm
Interchangeable

www.rivolier.com

Rivolier
NATURE



NOUS DONNONS AUX JEUNES
LE POUVOIR D'AVANCER

50€
OFFERTS*

**aux jeunes
qui s'engagent**

Fidèle à ses valeurs de solidarité
et d'entraide, le Crédit Mutuel
récompense l'engagement
des jeunes qui s'investissent
pour les autres.

Crédit  Mutuel

Basse Zorn

Tél. : 03 90 41 65 23 – Courriel : 01047@creditmutuel.fr

*Offre soumise à conditions, valable une seule fois, non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours. Somme versée sur un compte d'épargne sur livret ouvert ou à ouvrir au Crédit Mutuel à tout jeune de moins de 26 ans qui s'engage dans une activité d'entraide, de solidarité, qui exerce des responsabilités dans une association ou est bénévole lors de festivals dont le Crédit Mutuel est partenaire. Somme versée pour un engagement pris ou à prendre dans l'année en cours. Sous réserve d'acceptation par la Caisse et de respect des valeurs du Crédit Mutuel et sur présentation d'un justificatif de votre engagement. Pour les mineurs, souscription par l'un de ses représentants légaux. Hors fédérations du Crédit Mutuel Océan, Maine-Anjou, Basse-Normandie. Voir conditions détaillées en Caisse de Crédit Mutuel et sur www.creditmutuel.fr.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5458531008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354
N° ORIAS : 07003758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier.